

SIVOM DE BERCHE ET DAMPIERRE SUR LE DOUBS

25420

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL SEANCE DU 18 OCTOBRE 2021

Tous les membres sont présents sauf Mesdames EGGENSPILLER Muriel et Julie MOINE, excusées.
Secrétaire de séance : CHARRIER Béatrice

Approbation du compte rendu de la réunion du 23/08/2021.

CENTRE DE GESTION

Depuis 2020, la loi impose aux collectivités la mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discriminations, de harcèlement moral, sexuel et d'agissement sexistes.

Les Communes ont la possibilité de demander au Centre de Gestion dont elles dépendent de mettre en place, pour leur compte ce dispositif de signalement.

Le SIVOM décide de passer par le Centre de gestion du Doubs pour mettre en place ce dispositif et décide de signer la convention qui en découle.

REMBOURSEMENT VISISTE MEDICALE

Le nouvel agent en poste au secrétariat a effectué la visite médicale et a payé lui-même sa visite de ce fait, il y a lieu de procéder au remboursement de 25.00€ à l'agent.

ACHAT 2^{ème} ORDINATEUR

Monsieur SAILLET Jean-François présente aux membres du conseil syndical le projet d'achat d'un deuxième ordinateur pour le secrétariat du SIVOM.

Les 2 ordinateurs seront en réseau de façon à ce que les secrétaires puissent travailler en réseau.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité, des membres présents :

- VALIDE le projet d'achat d'un 2^{ème} ordinateur
- SOLLICITE en conséquence de la DETR
- S'ENGAGE à acheter l'ordinateur, dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Le devis de la société WEB DESIGN s'élève à 1312.13 € HT.

- VALIDE le plan de financement prévisionnel comme suit :

Montant estimatif en € HT	Subvention DETR sollicitée à 30%	Part finale SIVOM Berche- Dampierre sur le DOubs en € HT
1 312.13 €	393.64 €	918.49 €

- AUTORISE le Président à signer tous documents à venir.

DEMATERIALISATION ACTES TRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Le Président propose de mettre en place la transmission des actes soumis au contrôle de légalité par voie dématérialisée afin notamment d'améliorer la rapidité des accusés de réception.

FCSMI

Le bâtiment industriel (anciennement FCSMI) appartient au SIVOM et n'est plus loué depuis plusieurs mois, le Président propose de signer avec la société ALLIANCE, des mandats exclusifs pour sa location ou sa vente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical :

- donne son accord pour la signature d'un mandat exclusif (vente ou location) concernant le bâtiment industriel avec la société ALLIANCE pour une durée de 3 mois, renouvelable 3 fois.
- Fixe le prix pour une location à 1 150.00€ / mois.
- Fixe le prix pour une vente à 131 250.00€ TTC (honoraires du mandataire de 11 520.00€ TTC à déduire), soit un total de 120 000.00€ TTC.
- autorise le Président à signer les mandats avec la société ALLIANCE.

TRAVAUX ISOLATION GROUPE SCOLAIRE

Monsieur GANARD Michel présente aux membres du conseil syndical un devis pour l'isolation thermique et le ravalement des façades du groupe scolaire intercommunal.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité, des membres présents :

- VALIDE le projet de travaux d'isolation thermique et ravalement au groupe scolaire intercommunal.
- SOLLICITE en conséquence de la DETR
- S'ENGAGE à faire les travaux, dans un délai de deux ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.
Le devis estimatif de la société CUBE s'élève à 39 633.50 € HT.
- VALIDE le plan de financement prévisionnel comme suit :

Montant estimatif en € HT	Subvention DETR sollicitée à 30%	Part finale SIVOM Berche- Dampierre sur le Doubs en € HT
39 633.50 €	11 890.05 €	27 743.45 €

- AUTORISE le Président à signer tous documents à venir.

PATRIMOINE COMMUNAL

Monsieur HUSSON présente aux membres du conseil syndical différents projets afin de valoriser le patrimoine communal des 2 communes.

La commune de Berche est déjà bien engagée dans la démarche, Monsieur Husson propose à la Commune de Dampierre sur le Doubs de s'y associer.

Le coût est de 6 200.00€ prévisionnels pour l'achat de bornes et de tablettes, financé entre 70 et 50% par la Région.

Monsieur Genin, souhaite que le projet se fasse en commun, par le SIVOM, et non par les communes séparément.

PROJET NUMERIQUE

Seul le devis de la société WAGNER reste viable, avec un problème d'adaptateur au niveau des vidéos projecteurs à revoir. Le SIVOM devrait acheter 2 vidéos projecteurs en plus.

Le devis initial de 8092.00€ ne tient pas compte des 2 projecteurs (2 X 1890€). La subvention de l'état étant de 70% sur la base de 8000€. Les demandes de besoins réels vont être faites lors du prochain conseil d'école ainsi qu'une demande d'augmentation de subvention auprès de l'Etat.

CIMETIERE

Monsieur MITTON, conseiller syndical fait un point sur la gestion du cimetière :

- En attente de la mise en place du logiciel de gestion du cimetière,
- 251 tombes répertoriées au total,
- L'agrandissement de la zone " cavurne " sera réalisable après déplacement de 3 tombes. Reste à avoir l'accord d'1 concessionnaire sur les 3.
- 27 tombes seraient à reprendre après avoir pris contact avec les concessionnaires.

TRAVAUX

- Réglage de la programmation des radiateurs vestiaires foot et pétanque effectué.
- Changement canons des serrures des locaux techniques vestiaires foot et pétanque à faire.
- Changement des mitigeurs thermostatiques des douches des vestiaires pour un montant de 866.27 € TTC effectué.
- Eclairage public : 6 ampoules à changer vers la salle intercommunale.
- Changement du câble électrique de l'alimentation de l'Eglise effectué par ENEDIS.
- Elagage des arbustes autour de l'Eglise effectué pour un montant de 1900.00€ HT par Acrocim.
- 3 platanes à élaguer vers la salle pour un montant de 630.00€ HT par Acrocim.
- Cimetière : les travaux de consolidation du mur sont terminés.
- Clôture extérieure de l'école vers l'abri à terminer, devis 1 611.84€ TTC.
- Travaux d'agrandissement du bâtiment du SIVU terminés.
- Réparation de l'alarme incendie à l'école effectuée à la rentrée, elle sera contrôlée chaque trimestre.

DIVERS

- Le déneigement est géré par Monsieur Sallet, une commande de sel doit être faite. Monsieur Joigneaux se propose en cas de besoin (absence du personnel, ...) pour conduire le tracteur de déneigement.
- Questionnaire distribués pour une éventuelle création d'association pour les seniors.
- Les vœux du SIVOM auront lieu le Dimanche 09/01/2022.
- L'association des parents d'élèves se propose d'acheter des jeux extérieurs pour l'école, le SIVOM devra les installer et les faire contrôler.
- L'employé intérimaire du SIVU est en fin de contrat.
- Réunion à programmer pour l'organisation du repas des seniors du 28/11/2021.
- Demande de subvention pour la rénovation extérieure de l'Eglise à faire.

